

# TARIFS D'ÉLECTRICITÉ 2015 PARTICULIERS

## COMPOSITION DES PRIX

Le prix de l'électricité est composé de quatre parties distinctes qui reflètent la structure des activités liées à l'électricité :



### ENERGIE ÉLECTRIQUE

Montant pour l'électricité fournie



### UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL

Montant de distribution qui correspond au prix d'acheminement du courant sur le réseau local et régional.



### UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL

Montant d'acheminement qui correspond au prix du transport du courant sur le réseau national à très haute tension géré par Swissgrid. Ce montant inclut désormais l'ensemble des services système de régulation du réseau.



### TAXES PUBLIQUES ET ÉMOLUMENTS

Ensemble des redevances dues aux collectivités publiques. Ces montants sont entièrement reversés à la Confédération, aux cantons et aux communes. Ils financent, entre autres, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et/ou le développement durable.

## HORAIRE HEBDOMADAIRE HEURES PLEINES / HEURES CREUSES



Les personnes qui souhaitent opter pour un profil Modulo (heures pleines/heures creuses) doivent s'équiper d'un compteur à double tarif, dont les frais d'installation sont à leur charge. Pour les locataires, l'accord du propriétaire du logement est nécessaire.

## VOTRE ENGAGEMENT, VOTRE CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ

Les contrats Energies Libres vous permettent de choisir le moyen de production et la provenance de votre électricité.

CONTRATS ÉNERGIES LIBRES	TERRE SUISSE Produit de référence	TERRE ROMANDE + 1.5 ct./kWh*	TARIF STANDARD - 0.2 ct./kWh**
PROVENANCE	100 % suisse	100 % suisse romande Certifié 	Non déterminée
PRODUCTION	60 % hydraulique 40 % nucléaire	100 % renouvelable	Non déterminée
AVANTAGES	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques	Outil de suivi des consommations Conseils pratiques Bon de réduction de 100.- (sur des appareils électroménagers efficaces)	—

\* soit un surcoût d'environ 7 % sur votre facture.

\*\* soit environ 1 % de moins sur votre facture.

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE :  
[WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH](http://WWW.ROMANDE-ENERGIE.CH)

## PROFILS DE CONSOMMATION

**Solo** : Ce profil (sans mesure de la courbe de charge) est destiné aux clients consommant de l'énergie principalement durant la journée. Il s'applique à la majorité des ménages et petites entreprises.

**Modulo** : Ce profil (sans mesure de la courbe de charge) convient aux ménages ou professionnels qui ont la possibilité de moduler leur consommation d'électricité en fonction des heures pleines et des heures creuses (voir tableau). Il est également conseillé aux ménages avec application thermique (pompe à chaleur, chauffage électrique, chauffe-eau) ou possédant un appareil à forte consommation d'électricité qui peut être enclenché durant les heures creuses.

**Remarque** : Lorsqu'elles sont en fonction durant les heures pleines, les applications thermiques suivantes sont déclenchées, du lundi au vendredi par programme de télécommande :

- Machine à laver et séchoir : 11 h à 12 h
- Pompe à chaleur pour chauffage des locaux : 10 h 30 à 12 h 30 et 17 h à 19 h
- Chauffe-eau : 9 h à 12 h 30
- Chauffage électrique : 10 h à 12 h 30, max. ½ h par heure
- Four industriel : 10 h 30 à 12 h 30

### Comment calculer le prix de votre électricité ?

Pour connaître le prix du kWh applicable à votre situation personnelle, utilisez le simulateur de facture 2015 sur

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch), rubrique Particuliers.

# VOTRE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

	ÉNERGIE ÉLECTRIQUE						UTILISATION DU RÉSEAU RÉGIONAL				UTILISATION DU RÉSEAU NATIONAL <sup>1</sup> & SERVICES SYSTÈME			
	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Abonnement CHF/mois	Puissance CHF/kW/mois	HP ct./kWh	HC ct./kWh	Puissance CHF/kW/mois	
<b>CONTRATS ÉNERGIES LIBRES :</b>	<b>TERRE SUISSE</b>		<b>TERRE ROMANDE</b>		<b>TARIF STANDARD</b>									
Solo <sup>2</sup>	10.26		11.76		10.06									
Modulo <sup>2</sup>	11.61	7.63	13.11	9.13	11.41	7.43	6.56	7.64	6.50	8.00	8.00	1.68	1.37	-

<sup>1</sup> Comprend les frais de transport du réseau très haute tension (Swissgrid), ainsi que les frais amont au réseau SIE SA (secours 125 kV), facturés par les SI Lausanne.

<sup>2</sup> Sans mesure de la courbe de charge

HP : heures pleines  
HC : heures creuses

Prix en CHF hors taxes et TVA 8%.  
Vous pouvez changer de tarifs gratuitement une fois par année.

## S'AJOUTENT AUX PRIX CI-CONTRE :

**Les prestations dues aux collectivités publiques** que Romande Energie et SIE SA reversent en totalité aux différents organes publics :

- Les taxes fédérales pour la promotion des énergies renouvelables (RPC) et la protection des eaux et des poissons : 1.1 ct./kWh
- La taxe cantonale pour la promotion des énergies renouvelables (art. 40 LVLEne) : 0.18 ct./kWh\*
- L'émolument cantonal (art. 19 LSecEI) : 0.02 ct./kWh
- L'émolument communal pour l'usage du sol (art. 20 LSecEI) : 0.70 ct./kWh
- Une taxe communale spécifique (Chavannes, Ecublens, Renens) : 0.10 ct./kWh\*
- Une taxe communale spécifique (Crissier) : 0.05 ct./kWh\*

Prix en CHF hors TVA 8%. Sous réserve de modification des taxes et émoluments par les Autorités.

\* Non assujettie à la TVA.